



## MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal  
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 4 novembre 2011

### PREAVIS N° 348/2011

#### ***Demande de crédit complémentaire pour le système informatique du territoire (SIT) Deuxième partie***

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **1. Historique**

Par le biais du préavis 333/2010 le Conseil communal a autorisé la Municipalité à doter l'administration communale d'un système informatique du territoire (SIT) et à remplacer le serveur. Il lui a accordé à cet effet un crédit de Fr. 117'500.00.

#### **2. Situation actuelle**

La mise en place du SIT communal a bien avancé, les logiciels sont installés et notre SIT contient les données suivantes :

- Cadastre numérisé avec lien au feuillet du registre foncier.
- Fonds de plans (orthophotos, cartes nationales).
- Aménagement du territoire (plans d'affectation, limites de construction, intégration des lisières forestières relevées pour le PPA des Mosses).
- Données cantonales (secteur de protection des eaux, instabilités de terrains, gestion des cours d'eau).
- Réseau et noms des chemins communaux.
- Numéros de police des bâtiments et noms des chalets.
- Données du Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE).
- Données du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

La saisie et/ou l'intégration d'une grande partie de ces données était prévue dans le préavis 333/2010.

Pour répondre à la demande du Canton de disposer des noms des chemins ainsi que des numéros de rues et noms de bâtiments, et ce pour la mise à jour du registre fédéral des bâtiments, la Municipalité a demandé au bureau spécialisé mandaté pour la mise en place du SIT d'y intégrer les données nécessaires au Canton.

Une saisie hors SIT aurait impliqué un travail considérable de la part du personnel communal, sans possibilité de réutilisation ultérieure. La saisie de ces données dans le SIT communal est une plus-value importante.

Ce travail, dont la note d'honoraires se monte à Fr. 19'494.00, n'était pas prévu dans le préavis 333/2010.

Concernant le remplacement du serveur et le matériel informatique, les travaux sont presque terminés et respectent pour la plupart d'entre eux les montants prévus dans le préavis 333/2010. Seul le poste « installation électrique, câblages » a été sous-évalué. La facture finale se monte à Fr. 24'900.00, alors qu'un montant de Fr. 8'000.00 avait été prévu, montant basé sur une estimation et non devisé par l'entreprise.

La Municipalité a informé la commission de gestion de ces dépassements.

### 3. Deuxième partie du SIT

Afin de disposer d'un outil optimal et au vu de l'expérience d'autres communes, la Municipalité propose l'intégration de données supplémentaires dans le SIT communal.

Le bureau mandaté a adressé une offre à la Municipalité. Cette dernière se subdivise en 6 étapes distinctes, chaque étape étant indépendante des autres ce qui permet de les réaliser de manière échelonnée.

#### Description des étapes

##### Etape 1

- |   |     |          |
|---|-----|----------|
| A. Intégration complémentaire des données cantonales disponibles<br>Recensement architectural, aperçu de l'état des équipements, inventaires fédéraux (haut-marais, bas-marais, sites marécageux, IFP), inventaires cantonaux (arrêtés et décisions de classement, IMNS, réserves de faune, réserves naturelles publiques, parcs naturels régionaux), données de base faune-nature (corridors de faune d'importance régionale, réseau écologique national). | Fr. | 5'000.00 |
| B. Lien à la CAMAC<br>Demandes d'autorisation de construire + permis accordés et travaux en cours.  | Fr. | 3'000.00 |

*Total étape 1* *Fr. 8'000.00*

##### Etape 2

- |  |     |          |
|--|-----|----------|
| Routes et chemins dont la commune s'occupe<br>Modélisation de la table (définition des attributs) ; création des objets (routes et chemins) sur la base des données de la nomenclature des chemins ; attribution en domaine public, en servitude publique et en servitude privée ; définition des caractéristiques (dénéigé oui/non, entretien à charge de la commune oui/non, remarques, etc.). | Fr. | 5'000.00 |
|--|-----|----------|

*Total étape 2* *Fr. 5'000.00*

##### Etape 3

- |  |     |          |
|--|-----|----------|
| Lien et données du programme CITIZEN de l'administration<br>Adresses des propriétaires, citernes, installations individuelles d'épuration, autorisations municipales diverses, registre des bâtiments. | Fr. | 5'000.00 |
|--|-----|----------|

*Total étape 3* *Fr. 5'000.00*

##### Etape 4

- |   |     |           |
|---|-----|-----------|
| Numérisation du réseau d'eau potable de la commune, secteur<br>Les Mosses, La Combballaz, Les Champs<br>Transformation et calage des plans graphiques scannés ; modélisation des données ; digitalisation des plans calés par catégorie d'objets contenus dans les plans ; récupération des données pour les nouveaux raccordements de La Combballaz ; récupération des croquis des nouveaux raccordements des Mosses ; saisie des attributs contenus dans les plans ; contrôle de la topologie des données ; lien aux plans scannés. | Fr. | 17'000.00 |
|---|-----|-----------|

Visites complémentaires sur le terrain pour résoudre les cas douteux	Fr.	10'000.00
--	-----	-----------

*Total étape 4* *Fr. 27'000.00*



**Etape 5**

A. Levé des chambres du réseau d'assainissement (EC et EU) Relevé GPS en planimétrie et altimétrie des chambres EC et EU au niveau du couvercle, selon PGEE (environ 600 chambres) ; relevé des caractéristiques des chambres.	Fr. 30'000.00
B. Numérisation du réseau d'assainissement Intégration des chambres et des attributs selon relevé étape 3A ; numérisation des collecteurs selon tracé du PGEE ; saisie des attributs des collecteurs indiqués dans le PGEE.	Fr. 5'000.00
<b>Total étape 5</b>	<b>Fr. 35'000.00</b>

**Etape 6**

Intégration d'autres données Signalisation routière et marquage ; éclairage public ; mobilier urbain.	Fr. 10'000.00
<b>Total étape 6</b>	<b>Fr. 10'000.00</b>
<b>Total HT</b>	<b>Fr. 90'000.00</b>
<b>TVA 8%</b>	<b>Fr. 7'200.00</b>
<b>Total TTC</b>	<b>Fr. 97'200.00</b>

L'étape 3 nécessite une analyse de la société Info Services SA de la saisie des données dans CITIZEN et une préparation des vues Oracle, ce qui engendre un coût supplémentaire estimé à un maximum de Fr. 12'000.00.

Concernant l'étape 5, la Municipalité a été informée d'un surcoût éventuel au cas où des levés complémentaires au théodolite devraient s'avérer nécessaires. Un montant est prévu à cet effet dans la rubrique « divers et imprévus ».

**4. Proposition**

La Municipalité propose de poursuivre l'intégration des données dans le SIT communal afin de disposer d'un outil de travail moderne et performant, en phase avec les technologies actuelles. Les 6 étapes proposées par le mandataire seront réalisées sur une période de deux ans, soit en 2012 et en 2013.

**5. Coûts**

Travaux complémentaires SIT communal (première partie)	Fr. 19'494.00
Installations électriques, surcoût	Fr. 16'900.00
SIT communal, deuxième partie	Fr. 97'200.00
Info Services SA, montant maximum estimé	Fr. 12'000.00
Divers et imprévus	Fr. 4'406.00
<b>Total</b>	<b>Fr. 150'000.00</b>

**6. Financement**

Ces travaux seront financés par les liquidités.

L'investissement sera amorti pour 1/2 sur 10 ans et pour 1/2 par les comptes à taxes « eau et épuration ».

## 7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

- Vu** le préavis municipal no 348/2011 du 4 novembre 2011,
- Ouï** le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

- **d'autoriser la Municipalité à mandater le bureau spécialisé pour la réalisation de la deuxième partie du SIT communal ;**
- **d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 150'000.00 (coûts cités sous point 5) ;**
- **d'admettre le mode de financement proposé ;**
- **d'amortir cet investissement pour 1/2 sur 10 ans et pour 1/2 par les comptes à taxes « eau et épuration ».**

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic  Annie Oguey		La Secrétaire  Isabelle Mermod Gross
---	--	---

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 novembre 2011

Déléguée municipale : Mme Annie Oguey, Syndic